Image not found or type unknown

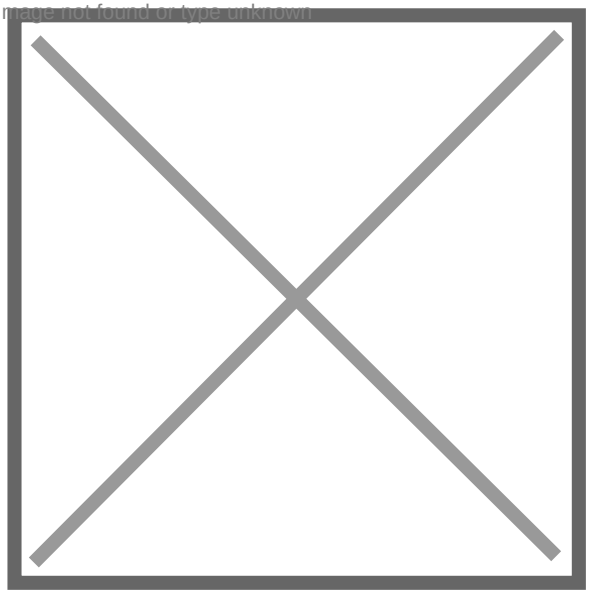

Jugement pour alcoolémie de 1.1g étant jeune apprentie depuis 2an

Par **louloute_louloute**, le **26/12/2007** à **13:06**

je travaillais dans un bar à hotesses, j'ai dormie dans ma voiture durant la nuit, et en rentrant le matin je me suis endormie au volant et j'ai eu un accident de voiture. Ils m'ont controlé a l'hopital avec 1.1g. je passe en jugement le 8 janvier et j'aurai voulu savoir ce que j'encours, étant apprentie depuis 2ans 1/2, et ayant eu un retrait de 3 points en janvier dernier. Savoir de combien pourrait etre l'amende et la durée du retrait de permis. merci d'avance

Par **jeetendra**, le **26/12/2007** à **19:26**

bonsoir, pour l'infraction que vous avez commis, c'est à dire un accident sous l'emprise de l'alcool avec un taux de 1,1 gramme par litre de sang vous risquez l'annulation du permis c'est sur.

Normalement on vous retire 6 points eventuellement vous pouvez avoir une suspension de permis pendant 3 ans, c'est en outre un delit puni de 4500 euros d'amende, de 2 ans de prison ou d'un travail d'intérêt general, bon noel, cordialement

Par **louloute_louloute**, le **26/12/2007** à **19:51**

se sont les peines encourues maximales? etant apprentie j'ai une annulation du permis, mais la suspension peut elle varier entre 6mois et 3ans?

n'ayant pas de revenus et etant etudiante est ce qu'il y a possiblité d'avoir des travaux d'interets generaux et non une amende?
ma mere me parle de prendre un avocat, mais est ce vraiment nécéssaire? est ce qu'il va diminuer l'amende ou le temps de suspension?
merci de votre réponse, joyeux noel aussi

Par **jeetendra**, le **26/12/2007** à **20:15**

rebonsoir, pour votre infraction etant donné sa gravité, surtout sur le plan professionnel, le recours à un avocat s'impose, si vos ressources sont insuffisantes demandez l'aide judiciaire aupres du greffe du tribunal qui va vous jugez, tenez bon, courage, bonne soirée à vous

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés